

# LA FORET DE BERCE

## Géologie de Bercé

### Extrait

par Louis Amédée Raoul Potel

Revue des Eaux et Forêts — Janvier 1924.

Parmi les massifs célèbres de France, la forêt domaniale de Bercé est renommée par la beauté de ses peuplements, par la hauteur et la qualité de ses chênes. Je pense intéresser en donnant sur eux des renseignements dont beaucoup, je crois, n'ont pas été publiés jusqu'à présent, et en présentant cette forêt dont la gestion m'est confiée depuis quatre ans.

#### **Situation, sol et peuplements actuels.**

- Cette forêt, dont la surface est actuellement, de 5432 hectares, est située dans le département de la Sarthe, où elle forme un massif d'un seul tenant réparti entre les territoires de 11 communes, sur un plateau compris entre les altitudes de 120 et 175 mètres et entrecoupé d'un assez grand nombre de vallons généralement, peu accentués et ayant toutes les directions, mais dont les eaux vont presque toutes se jeter dans la rivière du Loir, qui coule au sud.
- Ce plateau a la forme générale d'un fer à cheval très irrégulier dont l'ouverture regarde le sud, sa longueur atteignant 22 kilomètres et sa largeur étant très variable (entre 1 et 7 kilomètres), le développement du périmètre atteignant 100 kilomètres (100.201 mètres).
- Le centre du fer à cheval se trouve à environ 14 kilomètres au nord de Château-du-Loir et 28 kilomètres au sud-est du Mans.

La forêt repose sur des terrains tertiaires inférieurs qui se sont déposés à l'époque dite Eocène et font partie de l'étage Suessonien appartenant au type dénommé argile à silex remaniée, ces terrains constituent une couche d'une puissance moyenne de 25 mètres dont le support est formé par un banc irrégulier de quelques mètres d'épaisseur de craie tuffeau (groupe secondaire, étage turonien) qui repose lui-même sur les grès verts supérieurs.

Ces terrains présentent deux nuances bien tranchées paraissant correspondre à deux natures de dépôts, l'un « dépôt d'eau douce ou lacustre » et l'autre « dépôt marin ». Sur environ les trois quarts de la forêt (Est et Centre), la couche superficielle du sol se compose d'un mélange de sable siliceux très fin et d'argile dans une bonne proportion; on a alors un sol profond, frais, meuble et très favorable à la végétation du chêne qui, fait à remarquer, n'y est pas pivotant; malgré la profondeur du sol, il n'y enfonce pas ses racines à plus de 0m.40 ou 0m.50, sans doute parce qu'il trouve tout ce qu'il lui faut, notamment comme eau, dans la couche superficielle du sol. Cependant, même dans cette partie de la forêt, on trouve des taches en mauvais sol, la couche superficielle contenant une forte proportion de graviers et pierres siliceuses qui s'agglutinent en poudingues, donnant de bons matériaux d'empierrement; la végétation y est moins belle, parfois même languissante.

Sur environ un quart, de la surface (partie Ouest de la forêt), le sable siliceux est moins fin, souvent même à gros grains, et la proportion d'argile diminue, allant jusqu'à devenir très faible. Dans ce sol très perméable, la végétation du chêne et du hêtre est médiocre ou mauvaise. En outre, sur une surface d'environ 400 hectares, le long du périmètre Sud-Ouest, on trouve à une profondeur de 0m.30 à 0m.40 une couche noirâtre imperméable composée de grains quartzeux agglutinés par un ciment d'oxyde de fer. Cette couche d'ailleurs, dont le nom local est actuellement la tourte et, était autrefois le solide, s'oppose à la pénétration des racines et rend la végétation tout à fait languissante, même pour le pin sylvestre et parfois même pour le pin maritime; les points où la tourte se forme sont indiqués par les lichens blancs qui existent à la surface du sol.

Sous le sol de la forêt de Bercé, la nappe d'eau se trouve à une profondeur de 30 à 33 mètres; elle coule sur les grès verts supérieurs. Les seules sources qu'on rencontre émergent de ces grès, au fond de trois petites vallées assez profondes et en bordure de la forêt; ce sont les sources de l'Hermitière, de la Coudre et des Salles. ( ne pas oublier l'importante source de Sermaise N.D.L.R.)

Actuellement, les peuplements ne sont en futaie feuillue (chêne et hêtre) que sur les deux tiers de la surface de la forêt, l'autre tiers étant occupé par des résineux (pins sylvestre et maritime).

L'explication de ce fait sera donnée par l'histoire de la forêt.